



Suivi de l'ozone, du dioxyde d'azote et du formaldéhyde à proximité d'UNILIN

Février 2026

CONDITIONS DE DIFFUSION

Diffusion libre pour une réutilisation ultérieure des données dans les conditions ci-dessous :

- Les données produites par ATMO Grand Est sont accessibles sous licence ouverte.
- Sur demande, ATMO Grand Est met à disposition les caractéristiques des techniques de mesures et des méthodes d'exploitation des données mises en œuvre ainsi que les normes d'environnement en vigueur et les guides méthodologiques nationaux.
- ATMO Grand Est peut rediffuser ce document à d'autres destinataires.
- Rapport non rediffusé en cas de modification ultérieure des données.

PERSONNES EN CHARGE DU DOSSIER

Rédaction : Agnès BERTRAND, Chargée d'Etudes Unité Etudes, Plans et Projets Européens
Relecture : Sandrine BOURDET, Chargée d'Etudes Unité Etudes, Plans et Projets Européens
Approbation : Raphaèle DEPROST, Responsable Unité Etudes, Plans et Programmes Européens

Référence du projet : 901152

Référence de la convention (comprenant l'annexe technique) : Proposition ATMO Grand Est -1
Unilin_2026_V24032026

Date de publication : 08/06/2026

Référence du modèle de rapport : COM-FE-001_10

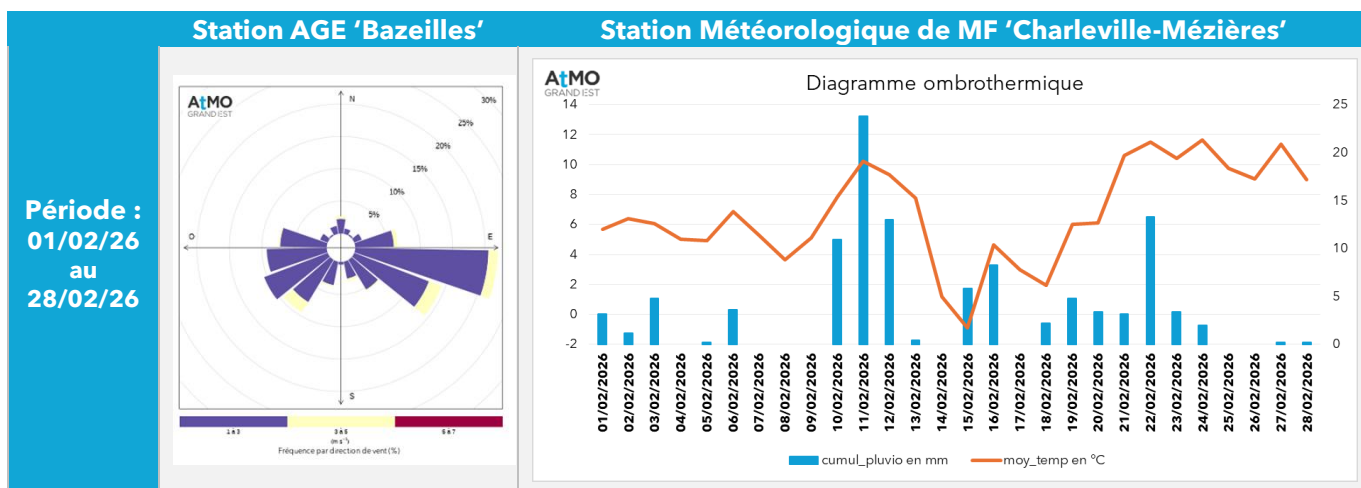
CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Les données de température et pluviométrie proviennent de la station Météo France de Charleville-Mézières et les données de vent (vitesse et direction) proviennent de la station 'Bazeilles' d'ATMO Grand Est (AGE). Station financée par UNILIN dont le fonctionnement est géré par ATMO Grand Est.

Pour rappel, la station de mesure de Bazeilles (site P1) est sous l'influence de l'usine lorsque les vents sont de secteur Est-Sud-Est à Sud-Est (110 ° à 135 °).

Le tableau suivant présente à titre indicatif les résultats obtenus pour le mois de **février 2026**.

Pour information, les vents inférieurs à 1 m/s sont exclus des roses des vents car leurs directions sont non significatives, mais une dispersion omnidirectionnelle des polluants reste possible autour de la source.



La station AGE de Bazeilles : Vents faibles de secteurs dominants Est à Sud-Est (environ 40 % du temps) incluant les vents en provenance de l'usine (Est-Sud-Est à Sud-Est) à hauteur de 15 %. La vitesse moyenne est de 1,6 m/s avec un maximum de 4,0 m/s par vent de Est-Sud-Est.

La station MF de Charleville-Mézières :

- **Précipitations :** 16 jours de précipitations > à 1mm pour un cumul de 108 mm. Le maximum journalier de 23,8 mm est enregistré le 11/02/26.
- **Température :** La moyenne est de 6,8 °C avec un maximum journalier de 11,7 °C le 24/02/26 et un minimum de -0,9 °C le 15/02/26.

Bilan pour ce mois de février 2026 :

Les conditions atmosphériques sont favorables au lessivage des polluants en raison d'une pluviométrie abondante et régulière tout au long du mois de février. Les températures hivernales n'ont pas été favorables à la production photochimique d'ozone et les vents en provenance de l'usine sont significatifs, de l'ordre de 15 %.

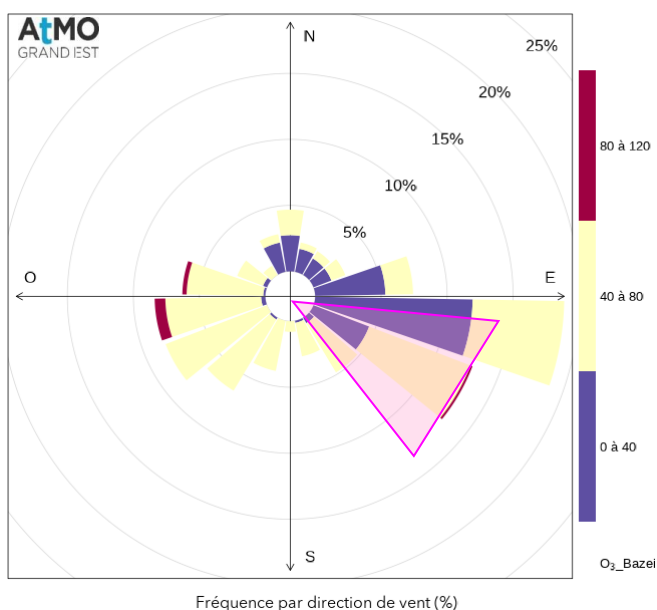
EVOLUTION DE L'OZONE

À la différence de la rose des vents, la rose de pollution intègre les vents faibles (inférieurs à 1 m/s) afin de représenter la pollution de proximité dans toutes les directions.

Pour ce mois de février 2026, les concentrations en ozone sont observées dans toutes les directions, mais une proportion plus importante provient des vents des secteurs Est à Est-Sud-Est (environ 15 %, incluant les vents de l'usine), et d'Ouest, correspondant aux concentrations les plus importantes (>80 µg/m³).

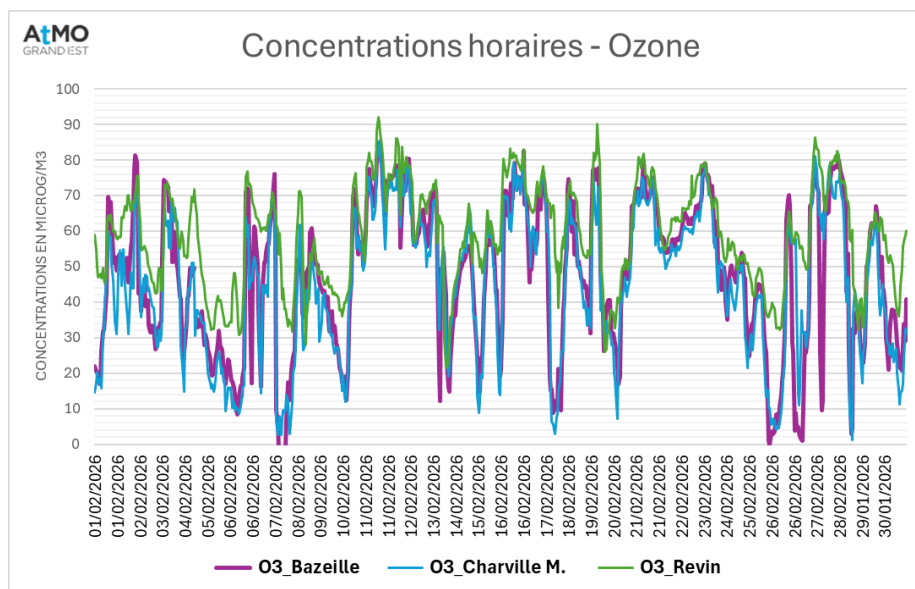


Rose des pollutions : Secteur de vent "Influencé par Unilin"



La concentration moyenne sur ce mois est de **47 µg/m³**, comprise entre celle obtenue sur la station urbaine de fond de Charleville-Mézières (45 µg/m³) et celle de la station rurale de fond de Revin (59 µg/m³). L'évolution des niveaux d'ozone mesurés sur Bazeilles est similaire à celle observée sur la station de Charleville-Mézières.

Le maximum horaire de la station de Bazeilles (85 µg/m³) a été observé par vent de Sud-Ouest.



Comparaison à la réglementation :

Les niveaux horaires ne dépassent pas le seuil d'information et de recommandations à la population (SIR).

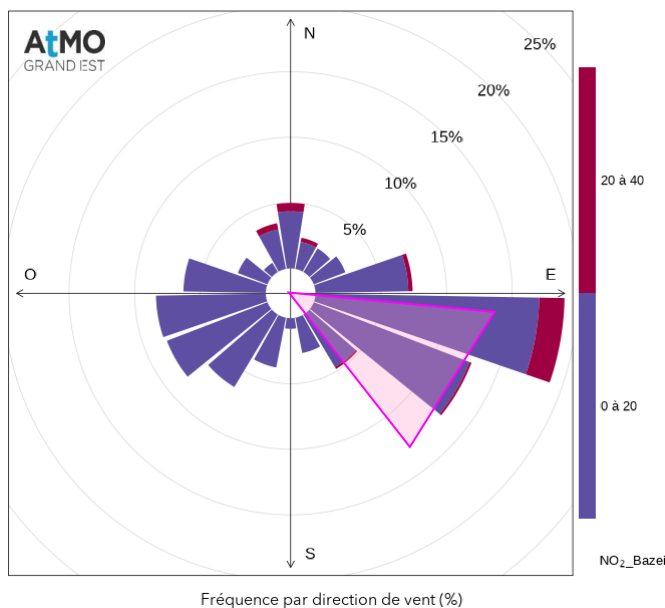
Ozone			Bazeilles	Charleville - Mézières	Revin
Maxima horaires en µg/m³			85 le 11/02	85 le 11/02	92 le 11/02
Seuils	Période	Seuil en µg/m ³	Dépassements des seuils réglementaires		
Seuil d'information SIR*	Horaire	180	Non	Non	Non
*Décret 2021-1250 du 21/10/10					

EVOLUTION DU DIOXYDE D'AZOTE

Les concentrations en **dioxyde d'azote** sont observées dans toutes les directions, mais une proportion plus importante (environ 30%) provient majoritairement des vents des **secteurs Est à Est-Sud-Est** incluant les directions issues de l'usine. Les concentrations maximales, comprises entre 20 et 40 $\mu\text{g}/\text{m}^3$, sont également observées lorsque les vents sont en provenance de ces mêmes secteurs ainsi que des secteurs Nord et Est-Nord-Est.

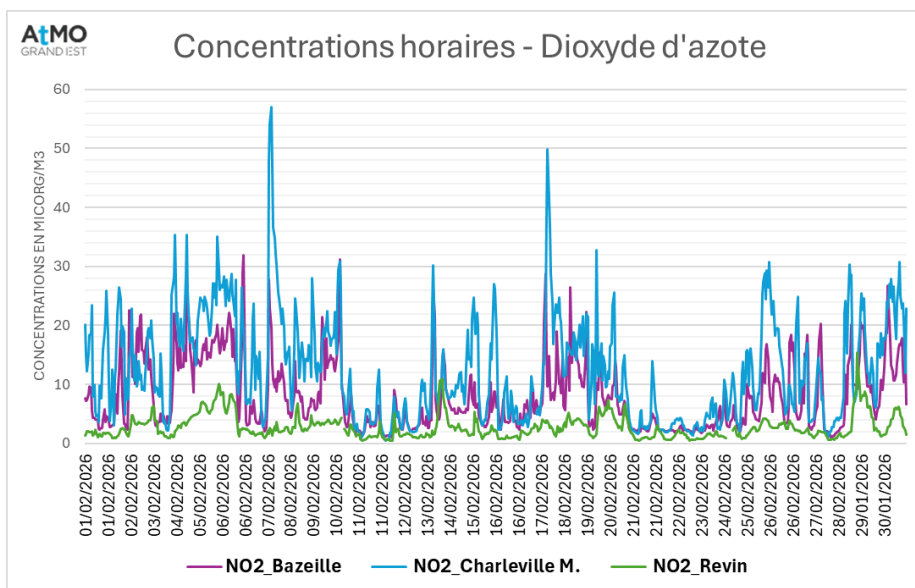


Rose des pollutions Sector de vent "Influencé par Unilin"



La teneur moyenne de la station **Bazeilles** sur le mois de février 2026 est de **8 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** . Elle est comprise entre celle obtenue sur la station urbaine de fond de Charleville-Mézières (13 $\mu\text{g}/\text{m}^3$) et celle de la station rurale de fond de Revin (3 $\mu\text{g}/\text{m}^3$).

Le maximum des trois stations est obtenu sur la station de Charleville-Mézières : 57 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ le 7 février à 20h HL.



Comparaison à la réglementation :

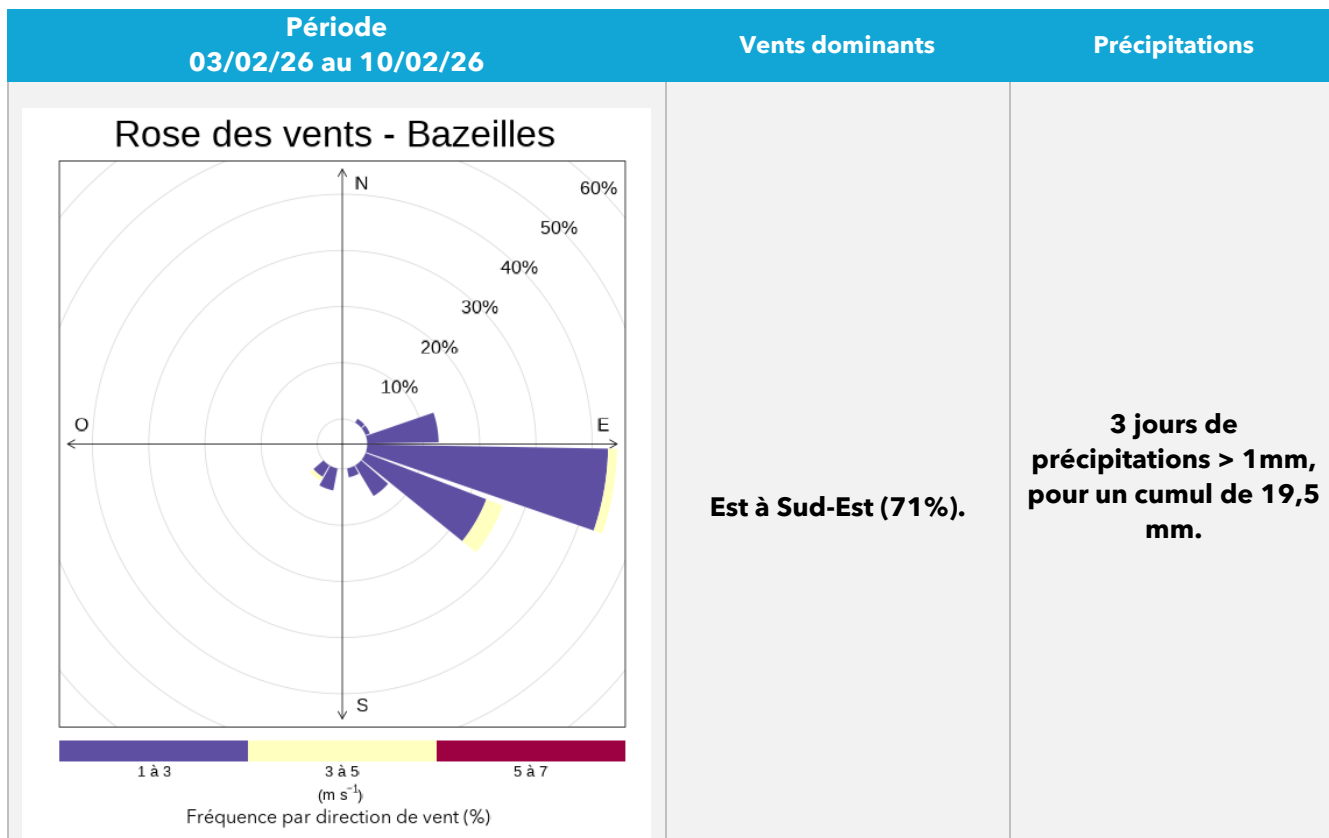
Les niveaux horaires ne dépassent pas le seuil d'information et de recommandation à la population (SIR).

Dioxyde d'azote			Bazeilles	Charleville - Mézières	Revin
Maxima horaires en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			32 le 06/02	57 le 07/02	15 le 14/02
Seuils	Période	Seuil en $\mu\text{g}/\text{m}^3$	Dépassements des seuils réglementaires		
Seuil d'information SIR*	Horaire	200	Non	Non	Non
*Décret 2021-1250 du 21/10/10 :					

MESURE DU FORMALDEHYDE

Le tableau suivant présente plus précisément la rose des vents correspondant à la période de mesures du formaldéhyde.

Pour rappel, les vents inférieurs à 1 m/s sont exclus des roses des vents car leurs directions sont non significatives, mais une dispersion omnidirectionnelle des polluants reste possible autour de la source et peut impacter potentiellement l'ensemble des sites.



Durant la campagne de mesure, les vents en provenance de l'usine représentaient 26% du temps, et avec des précipitations sporadiques.

La mesure de formaldéhyde du mois février 2026 est la suivante :

Date de prélèvement	Site de prélèvement	Concentration en $\mu\text{g}/\text{m}^3$
03/02/26 au 10/02/26	P1	2,5

La concentration de formaldéhyde mesurée à proximité d'UNILIN sur le site P1 en février 2026 se positionne dans les gammes de concentrations habituellement observées en milieu industriel.